



Les fermes bio plus résistantes à la crise ?



Pour la première fois, CERFRANCE ADHEO (Association de Gestion et de Comptabilité intervenant sur les départements 54 et 55) a extrait les données des fermes pratiquant l'agriculture biologique.

Les grands indicateurs p. 6

Des indicateurs au vert : comment les expliquer ? p.8

La bio : plus résistante à la crise ? p.9



Règlement bio européen, il faut aller plus loin

page 4

Lundi 20 novembre, le comité spécial agriculture du conseil des ministres a validé le texte de compromis portant révision du règlement bio européen.

LA FRANCE ACCRO AUX PESTICIDES

Malgré les débats, malgré les interdictions de certains produits ou usages, malgré les plans de lutte, ...

page 3

CHANVRE BIO : UNE FILIÈRE EN FORTE PROGRESSION EN CHAMPAGNE ARDENNE !

Le chanvre présente de multiples intérêts sur le plan agronomique (diversification ...

page 13

PIQUER POUR SOIGNER

Le panel des techniques naturelles pour prévenir l'arrivée de problèmes sur les animaux et pour soigner ces derniers est de plus en plus large...

page 14

PORTRAIT DU MOIS

La Gartencoop, un exemple d'agriculture solidaire
pages 10-11



EDITORIAL



Sylvie CORPART,
porte-parole de
Bio en Grand Est

Bio en Grand Est, un réseau riche de sa diversité.

Ce n'est pas une mince affaire que de tenter de rassembler sous une même entité les producteurs bio d'Alsace, de Lorraine et de Champagne Ardenne. « Impossible » pour certains, découragés par les divergences et les réunions très éloignées des fermes, « inadmissible » pour d'autres, craignant que leurs valeurs ne soient « diluées » dans cette nouvelle et si vaste région. Ces réactions sont compréhensibles et nous devons les respecter. En allant à la rencontre des producteurs dans différents territoires du Grand Est, nous prenons la mesure des différences entre les régions historiques, mais également entre les structures départementales lorsqu'elles existent. Au fil de ces échanges, il nous semble de plus en plus évident que ce mariage forcé prend des allures de défi.

Mais il ne faut pas oublier que ce qui nous rassemble tous d'Est en Ouest et du Nord au Sud de la région depuis des dizaines d'années pour les plus anciens et seulement quelques mois (ou jours !) pour les plus récemment convertis, c'est bien ce combat au quotidien pour offrir à nos proches, à nos voisins, bref à la société, une alimentation de qualité et respectueuse de l'environnement, une eau et un air exempts de résidus de pesticides chimiques, de voir des paysans fiers de leurs productions et heureux dans leurs métiers, impliqués à part entière dans la dynamique de leurs territoires par les circuits de distribution de proximité, par les structurations en filières consolidées et rémunératrices...

En bref, ce qui nous unit c'est la Bio !

Oublions nos éventuelles différences, historiques ou culturelles, mobilisons nos forces et nos idées pour construire une belle et grande région de la bio où, grâce à la richesse de toutes nos expériences, tout le monde y trouvera sa place. Nous avons d'immenses chantiers à entreprendre et le premier est celui du développement d'une agriculture bio qui corresponde à nos valeurs. La société civile nous plébiscite, ne la décevons pas.

Pour terminer, il me reste à vous souhaiter ainsi qu'à vos proches, une très belle et heureuse année 2018 et je fais le vœu qu'elle nous fédère tous autour de beau projet qu'est Bio en Grand Est.



• Bio en Grand Est •

Complexe agricole du Mont-
Bernard
Bât. France Luzerne
51 000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
Tél . : 03 26 64 96 81

MENTIONS LÉGALES

Directeur de publication : Julien SCHARCH

Co-rédacteurs en chef : Nadine PIBOULE et Sébastien DUSOIR

Crédit Photos : CGA de Lorraine, OPABA, FRAB Champagne Ardenne, FNAB, Alternatives Economiques, CERFRANCE ADHEO, Gartencoop

Impression : SharePrint

Publication gratuite

Réalisée avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, du Conseil Régional Grand Est et de la DRAAF

Numéro : 03- janv. 2018

ISSN : 2558-7668

L'ETANG DE LINDRE PASSE EN BIO

10% de la surface piscicole mosellane passe en Bio

Le domaine départemental de Lindre est un haut lieu de biodiversité et de gestion patrimoniale sur près de 1000 ha. Accompagné par le CGA de Lorraine, il a opté pour le label bio comme reconnaissance d'une production piscicole de qualité. Il est également moteur du développement d'une filière naissante de poisson de consommation.

TROPHÉES DE L'EAU 2017 LE MARCHÉ-BUS EN ALSACE DU NORD EST LAURÉAT !



Tous les deux ans, les Trophées de l'eau de l'AERM viennent souligner les belles actions en faveur de la biodiversité. La bio a su conquérir les 5000 votants et le Comité de Bassin grâce au Marché-Bus, mode de vente bio itinérante en Alsace du Nord, mis en place avec l'accompagnement de l'OPABA et le soutien de l'AERM depuis 2014. Bravo et que les ventes s'envolent !

LA FRANCE ACCRO AUX PESTICIDES

Malgré les débats, malgré les interdictions de certains produits ou usages, malgré les plans de lutte, la vente des produits phytosanitaires ne cesse d'augmenter en France.

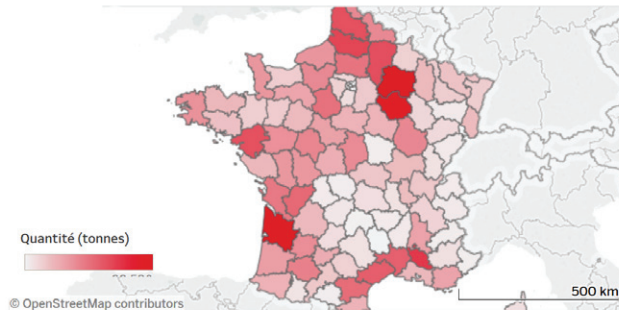
Un peu plus de 68 000 tonnes de produits phytosanitaires ont encore été vendues en France en 2016 (3,6 kilos par hectare de SAU), soit 4000 de plus qu'en 2009. Dans le Top 5 des départements où l'on achète le plus de pesticides, on trouve la Marne, avec des ventes supérieures de 321 % à la moyenne nationale, et l'Aube (291%). Parmi les molécules les plus dangereuses, le glyphosate arrive très largement en tête des ventes. La molécule du désherbant star de Monsanto a vu son volume de ventes augmenter de plus de 30 % entre 2009 et 2016. Ces chiffres témoignent de l'échec du plan Ecophyto lancé en 2008 et qui « vise à réduire progressivement l'utilisation des produits phytosanitaires en France tout en maintenant une agriculture économiquement performante. » Alors à quand le soutien massif à une agriculture qui sait réduire de 100% son utilisation de produits phytosanitaires, dans un modèle performant sur le plan économique (cf. dossier) mais aussi sanitaire, social et environnemental ?

Source : <https://www.alternatives-economiques.fr/pesticides-carte-de-france-toxique/00081493>

Combien de pesticides vendus en France entre 2009 et 2016



Patricia HEUZE
CGA de Lorraine



NAPPE D'ALSACE : EN 7 ANS, TROIS FOIS PLUS DE PESTICIDES RETROUVÉS

L'observatoire de la nappe phréatique d'Alsace a publié des relevés, qu'il ne fournit que tous les six ans. Il constate une forte augmentation de molécules chimiques issues des pesticides, en particulier dans le sud de l'Alsace.

Si ce nouvel état des lieux met en avant une stabilisation de la pollution aux nitrates, les résultats confirment une pollution de la nappe phréatique d'Alsace et des aquifères du Sundgau avec la présence d'une grande diversité de molécules.

En 2016, 28,5 % des points de la nappe phréatique d'Alsace et 39,7 % des points des aquifères du Sundgau dépassent les limites de qualité pour les pesticides.

La liste des molécules suivies a fait l'objet en 2016 d'un travail d'actualisation afin d'améliorer les connaissances sur la présence de pesticides et de leurs molécules de dégradation (métabolites) dans les eaux souterraines. De 43 substances recherchées en 2009 en nappe d'Alsace et dans les aquifères du Sundgau, les recherches sont passées à 137 substances en 2016. La comparaison des teneurs mesurées en 2009 et 2016 pour les 43 molécules communes révèle une augmentation des dépassements de la limite de qualité au regard des critères de potabilité sur la nappe phréatique d'Alsace de l'ordre de 2 % et une légère baisse sur les aquifères du Sundgau (3,5%).



BRÈVES

110 000 GRAINS DE BLÉS PAYSANS CONTRE LES NOUVEAUX OGM

La lettre ouverte adressée le 14 septembre à Nicolas HULOT, ministre de la Transition Ecologique et Solidaire, par la FNAB et 14 autres organisations paysannes et de la société civile a eu un impact positif et rapide. Nous avons été reçu par le ministre dès le 28 septembre, l'occasion de lui demander un engagement fort de la France contre les nouveaux OGM. Cette rencontre a aussi été l'occasion de lui remettre la pétition qui a rassemblé plus de 110 000 signatures contre tous types d'OGM, nouveaux comme anciens, accompagnée d'une urne contenant 110 000 grains de blés issus de variétés paysannes afin qu'il n'oublie pas les citoyens français préoccupés par l'avenir de leur alimentation, de la biodiversité et du vivant.



<https://bio-alaide.agirpourenvironnement.org/>

Agir pour l'Environnement a relancé une pétition pour demander un soutien public d'Etat pour venir compenser le manque à gagner lié au faible transfert effectué cet été entre le pilier 1 et le pilier 2 (transfert qui devait permettre de trouver des financements pour les aides bio)

La FNAB a organisé un petit déjeuner de presse pour dénoncer les négociations entre Etat et Régions qui non seulement se tiennent dans l'opacité la plus totale mais surtout qui se dirigent vers une diminution de l'aide conversion en plus d'une suppression de l'aide maintien, alors que le gouvernement soutient que la conversion est sa priorité...

RÈGLEMENT BIO EUROPÉEN, IL FAUT ALLER PLUS LOIN

Lundi 20 novembre, le comité spécial agriculture du conseil des ministres a validé le texte de compromis portant révision du règlement bio européen. Garantir une agriculture biologique en phase avec ses principes fondateurs et assurer la confiance des consommateur-ri-ce-s, tels étaient les objectifs de cette révision. Après plus de 3 années de travail, les paysan-ne-s bio français-es font le constat que si l'outil réglementaire européen est nécessaire pour harmoniser les pratiques, il n'est pas adapté pour valoriser les démarches de progrès et la relocalisation voulue par la société et les producteur-ri-ce-s du réseau FNAB.

Un texte de compromis qui souffle le chaud et le froid

Le texte de compromis tel que voté la semaine dernière échoue à porter un renforcement ambitieux des exigences de la production biologique. La fin du contrôle annuel systématique pour tous les opérateurs économiques est un retour en arrière sur les principes fondateurs de la bio qui ouvre la porte à des abus alors que les paysan-ne-s du réseau FNAB défendent une bio exigeante.

« Sur des sujets de société importants comme l'origine des aliments pour le bétail ou la limitation de la taille des élevages de volailles il a été impossible d'avancer » déclare Stéphanie Pageot, présidente de la FNAB. « Nous risquons de nous éloigner des attentes des consommateur-ri-ce-s ».

A noter tout de même une avancée importante, celle de l'autorisation à la commercialisation en bio des semences « population ». Ces semences, adaptées aux conditions locales et héritées d'une tradition d'échanges paysans, sont aujourd'hui interdites à la commercialisation dans la réglementation générale.

Il faut aller plus loin avec une labellisation nationale complémentaire de l'eurofeuille

En réaffirmant l'importance du lien au sol, tant végétal qu'alimentaire, le texte pose les bases d'une agriculture biologique cohérente et territorialisée telle que la défend la FNAB, mais ne va pas au bout de la réflexion.

Les paysan-nes bio souhaitent faire évoluer le label AB, pour aboutir à une labellisation française complémentaire du label européen.

« Juridiquement il semble que rien n'empêche le ministère de réactiver un cahier des charges mieux-disant sous label AB tant que celui-ci ne conditionne pas l'obtention de la feuille européenne, nous ne demandons pas mieux » déclare Stéphanie Pageot. « Il est possible d'aller de l'avant avec l'ensemble des historiques de la bio, y compris les consommateurs ».



FNAB

La mobilisation pour défendre les aides à agriculture biologique se poursuit.

La FNAB a notamment diffusé un communiqué de presse avant la clôture des Etats Généraux de l'Alimentation. Le but interpellé le Ministre face au grand flou sur l'avenir du développement de la Bio et les ambitions gouvernementales d'accompagner les paysan-nes dans une transition agricole vers l'excellence environnementale.





BIO EN GRAND EST RENFORCE L'ACCOMPAGNEMENT DE L'INSTALLATION ET DE LA TRANSMISSION

L'installation et la transmission sont deux éléments importants pour pérenniser les fermes bio sur nos territoires. C'est pourquoi le réseau bio en Grand Est se penche sur cette problématique.

En 2017, la DRAAF et la Région Grand Est ont renouvelé les Points Accueils Installation (PAI). Dans chaque département, une porte d'entrée unique est chargée d'accueillir et de coordonner l'accompagnement pour les porteurs de projets à l'installation. Un tour d'horizon des pratiques de notre réseau bio en a révélé des actions très complémentaires. En Champagne-Ardenne, un collectif réunissant FRAB, ARDEAR, CIVAM et Terre de Liens anime depuis 2015 un module de formation très apprécié de 3 heures sur l'agro-écologie dans le cadre des stages 21h. En Alsace, l'OPABA et Terre de Liens interviennent dans le cadre de forums installation organisés au cours des stages 21h, permettant la rencontre et la sensibilisation d'une soixantaine de porteurs de projets. En Lorraine, des conseillers du CGA de Lorraine sont labellisés pour accompagner les porteurs de projets dans l'élaboration de leur Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP). Au cours d'une rencontre avec la Chambre Régionale, nous avons reçu l'assurance de pouvoir pérenniser et renforcer nos actions de promotion de

la bio auprès des porteurs de projets à l'installation pour les 3 ans à venir.

Sur la question de la transmission, en Champagne-Ardenne, un stage a été consacré, par la FRAB et Terre de Liens, à la transmission des fermes bio, la motivation étant de maintenir les fermes bio en bio. Il en ressort que 17% des fermes bio sont tenues par un ou plusieurs agriculteurs dont le plus jeune a 55 ans ou plus. Les agriculteurs enquêtés souhaitent une reprise en bio de leurs fermes et refusent que leurs terres partent à l'agrandissement. La plupart ont engagé une réflexion sur leur transmission, parmi eux, 25% ont un projet bien mûri en tête, pour autant 2/3 n'ont pas encore de repreneurs. Il existe différents dispositifs d'accompagnement sur la transmission mal connus et encore moins mobilisés par les agriculteurs. Parmi les pistes d'actions pour la suite : une meilleure information et coordination de ces dispositifs. Le réseau Bio en Grand Est souhaite poursuivre le travail dans ce sens.



H. CLERC / OPABA
J. BOURDERIOUX / FRAB Champagne Ardenne

SÉMINAIRE NATIONAL ŒUFS BIO : MOBILISATION RÉUSSIE DE TOUTE LA FILIÈRE

Avec une centaine de participants, le séminaire professionnel de la filière œufs bio, organisé le 14 novembre à Paris par la FNAB en partenariat avec le Synalaf, a atteint ses objectifs. Face aux dérives de la filière œufs bio (course à l'agrandissement des élevages, perte de lien au sol et baisse des prix des œufs bio en GMS), cette journée s'inscrivait dans l'objectif de la FNAB d'œuvrer pour un développement plus cohérent, durable et équilibré de la filière œufs bio particulièrement emblématique du changement d'échelle de la bio.

Ce séminaire avait pour ambition de révéler et partager les enjeux et les risques pour la filière, de créer un espace d'échanges entre les acteurs de la filière et d'interpeller et mobiliser la distribution. Pari réussi, puisque de nombreux acteurs ont répondu présent

: 22 producteurs, 11 fabricants d'aliments du bétail, 23 représentants des opérateurs économiques (centre de conditionnement, OP, autres metteurs en marché...), 7 représentants des distributeurs (5 enseignes de la grande distribution étaient présentes). Une vingtaine de représentants des partenaires techniques et institutionnels et des têtes de réseau étaient également présents, notamment l'interprofession de l'œuf (CNPO) et le syndicat des industriels (SNIPO). Une dizaine de conseillers du réseau FNAB étaient également présents et ont contribué à nourrir les débats.

La journée a été rythmée par deux tables rondes qui ont permis de donner la parole aux différents acteurs de la filière, des fabricants d'aliments du bétail à la grande distribution, en passant par les éleveurs

et les centres de conditionnement, et de débattre avec la salle. Les débats ont notamment permis d'échanger autour des modèles de production et de commercialisation en œufs bio et de faire le constat collectif des problématiques associées au développement actuel de la filière. Souhaitons que ce dialogue engagé entre de nombreux acteurs de la filière, aussi diversifiés dans leur fonctionnement que dans leur stratégie, soit un point de départ pour construire de nouveaux partenariats, durables et équitables.



FNAB

LES FERMES BIO PLUS RÉSISTANTES À LA CRISE ?

Pour la première fois, CERFRANCE ADHEO (Association de Gestion et de Comptabilité intervenant sur les départements 54 et 55) a extrait les données des fermes pratiquant l'agriculture biologique. Voici un premier aperçu des indicateurs économiques des fermes bio. Ces statistiques ont été réalisées sur une cinquantaine de fermes identifiées en production biologique. Seules les exploitations intégralement en bio, et au régime fiscal des bénéficiaires réels ont été retenues. Dans l'échantillon, plus de la moitié possède un atelier de production laitière, et 40 % un atelier de production de viande bovine. La proportion d'exploitations avec élevage est donc plus importante en agriculture biologique que pour l'échantillon d'exploitations conventionnelles qui a servi de comparaison.

Parce que la ferme moyenne bio est différente de la ferme moyenne conventionnelle, dressons d'abord le portrait des fermes de l'échantillon.

En termes de SAU

- 134 ha en bio
- 174 ha en conventionnel

En termes de main d'œuvre présente

- 2.38 UTH (Unité de Travail Humain) en bio
- 1.83 UTH en conventionnel

En bio, une personne travaille sur 56 ha pour 95 ha en moyenne en conventionnel.

LES GRANDS INDICATEURS

La production

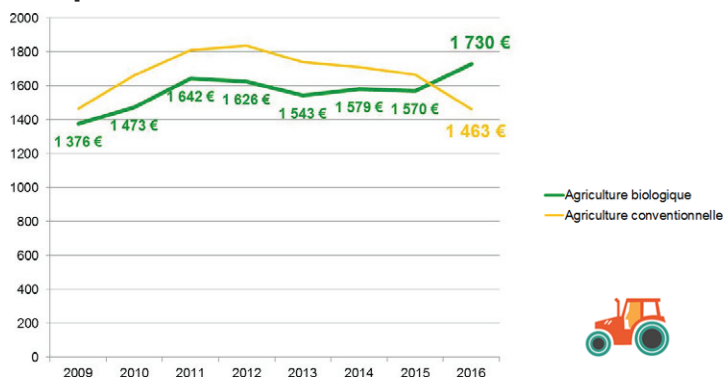


Figure 1 : Production agricole totale (en €/ha)

En moyenne, la production (en €/ha) sur les fermes bio est sensiblement en dessous de la production des fermes conventionnelles, sauf quand cette dernière fait une chute drastique en 2016 !

La valeur ajoutée

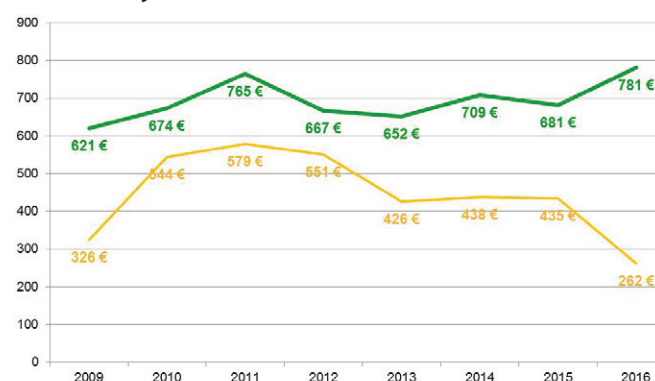


Figure 2 : Valeur ajoutée (en €/ha)

Sur les fermes conventionnelles, la variabilité selon les années est très forte. Cette courbe met en évidence les trois bonnes années 2010, 2011 et 2012, qui laissent ensuite place à trois années plutôt moyennes, avant l'année 2016, année record à la baisse (qui a battu allègrement le précédent record de 2009).

En revanche, la valeur ajoutée moyenne des fermes bio est relativement stable sur les 8 dernières années. On observe également une tendance à l'augmentation générale au fil du temps.

L'exédent brut d'exploitaton

Les tendances et différences observées précédemment se retrouvent également quand on observe l'EBE. Les fermes bio ont un EBE largement supérieur en moyenne aux fermes conventionnelles, sauf en 2012, année aux conditions climatiques particulièrement difficiles. Cette année-là, les cultures de printemps, aux bons rendements et aux prix de vente soutenus en conventionnel, ont permis de compenser les pertes de récolte sur les cultures d'automne. Les agriculteurs bio n'ont par contre pas pu saisir ces opportunités de marché, les prix de vente étant beaucoup plus stables en

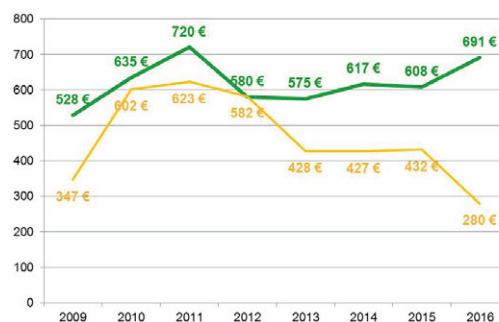


Figure 3 : Excédent Brut d'Exploitation (en €/ha)

bio... ce qui leur donne un énorme avantage les années suivantes, dans un contexte de prix moroses en conventionnel, mais stables en bio. L'EBE doit être suffisant pour assumer le remboursement des annuités d'exploitation, les prélèvements privés (qui comprennent le remboursement des annuités privées, exemple les parts sociales et le foncier). Le solde restant est disponible pour l'autofinancement des investissements et la

constitution d'une marge de sécurité. Grâce à un EBE sensiblement supérieur, et ce malgré un endettement plus important (et donc un plus gros montant d'annuités à rembourser), la marge de sécurité est toujours positive en agriculture biologique. Alors, qu'en moyenne sur les fermes conventionnelles, à chaque année de crise (en 2009 et de 2013 à 2016), le solde disponible est négatif. Ce qui entraîne des difficultés de trésorerie de plus en plus importantes pour les agriculteurs

conventionnels. Les agriculteurs bio sont donc plus endettés, mais ont davantage les moyens d'assumer cet endettement. Les grands équilibres financiers restent respectés. A noter que, malgré un endettement global plus élevé, la structure de l'endettement est plus saine chez les agriculteurs bio ; la part des dettes à court-terme dans l'endettement global est moins élevée.

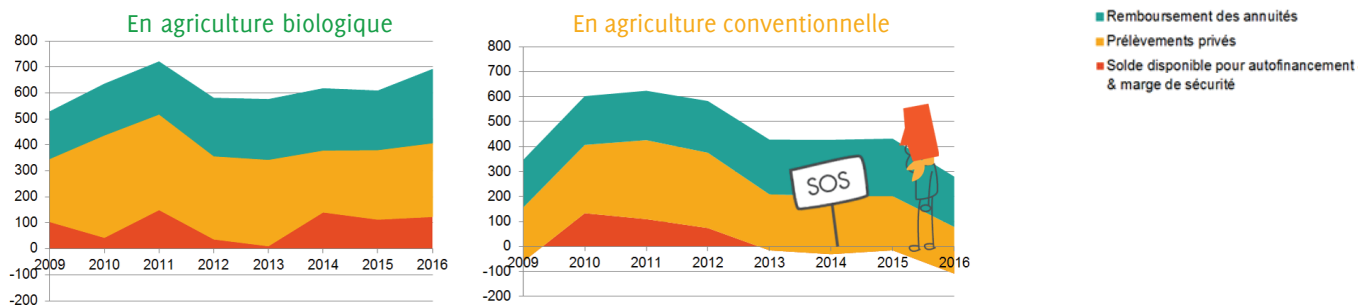


Figure 4 : Utilisation de l'EBE (en €/ha)

En bio, comme en conventionnel, les dettes CT ont considérablement augmenté entre 2014 et 2015. Cela s'explique par la crise agricole pour les conventionnels, et par des aides PAC à l'agriculture biologique qui, à partir de 2015, n'ont pas été versées en temps et en heure. Ce retard de paiement a dégradé les situations de trésorerie et a obligé certains agriculteurs à contracter des emprunts à court-terme.

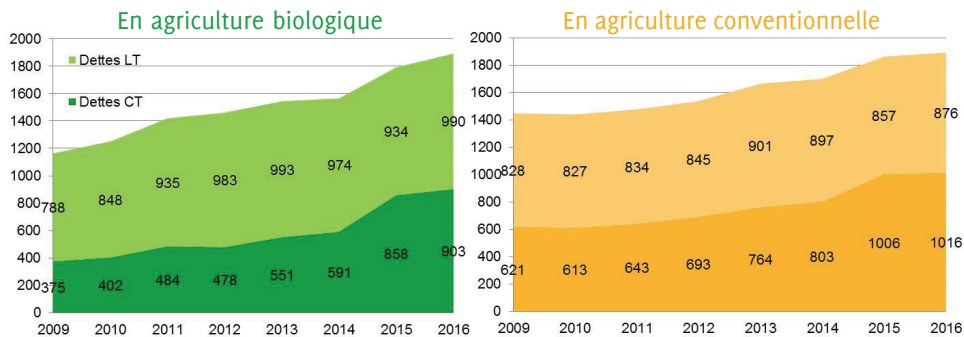


Figure 5 : Evolution et structure de l'endettement (en €/ha)

Sur ces quelques indicateurs, on observe donc que les exploitations bio sont en général en meilleure santé, dégagent un meilleur EBE, et assurent un meilleur revenu disponible par hectare. Rappelons cependant que ces fermes bio sont plus petites et plus gourmandes en main d'œuvre. Alors, cette efficacité supérieure à l'hectare n'est-elle pas diluée par les unités de main d'œuvre nécessaires ?

Le revenu disponible par UTH : plus stable... et plus confortable !

Les revenus disponibles des exploitations conventionnelles sont très variables d'une année sur l'autre, et descendent régulièrement en dessous de 20 000 € de revenu disponible par unité de travail, ce qui ne permet pas à l'agriculteur de se rémunérer correctement. En revanche, en bio, le revenu disponible est beaucoup plus stable, et plus confortable, en général supérieur à 30 000 €/UTAF. L'écart entre les deux systèmes est particulièrement flagrant sur l'année 2016. Alors que l'agriculteur conventionnel se retrouve au cœur d'une crise sans précédent, l'agriculteur bio maintient son revenu à un niveau satisfaisant. Rappelons qu'avec cette somme, l'agriculteur doit se rémunérer et rembourser ses annuités privées (parts sociales, foncier, etc.), tout en se constituant une épargne de précaution.

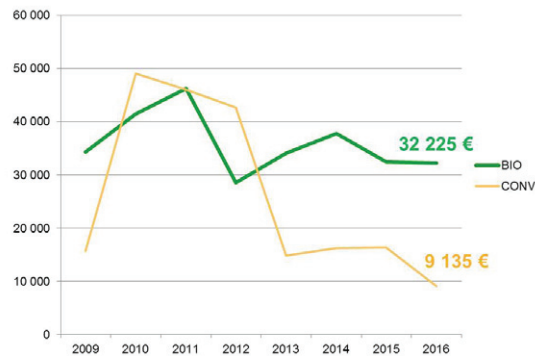


Figure 6 : Revenu disponible par unité de main d'œuvre (en €/UTAF)

DES INDICATEURS AU VERT : COMMENT LES EXPLIQUER ?

Les primes

La première chose qui vient à l'esprit quand on parle d'économie en agriculture biologique, ce sont les aides PAC. La meilleure situation économique des exploitations bio serait-elle due à un niveau d'aides plus élevé ? Pour étudier cette question, CERFRANCE- ADHEO a isolé les aides spécifiques à l'agriculture biologique pour les déduire des revenus, et observer...

Le graphique ci-contre compare d'abord l'EBE des fermes bio sans les aides spécifiques bio à l'EBE des fermes conventionnelles. L'EBE des fermes bio reste en tendance au-dessus de l'EBE des fermes conventionnelles, mais l'écart se resserre entre les deux systèmes. Les courbes en pointillés simulent les deux systèmes avec suppression de toutes les primes PAC. Dans cette hypothèse extrême, tous les systèmes sont fragilisés, et perdent leur viabilité. En tendance, les agriculteurs bio arriveraient au même niveau de vie que ce que les agriculteurs conventionnels ont vécu en 2016, au cœur de la crise. Cette situation n'est évidemment pas tenable dans le temps, et souhaitable pour personne.

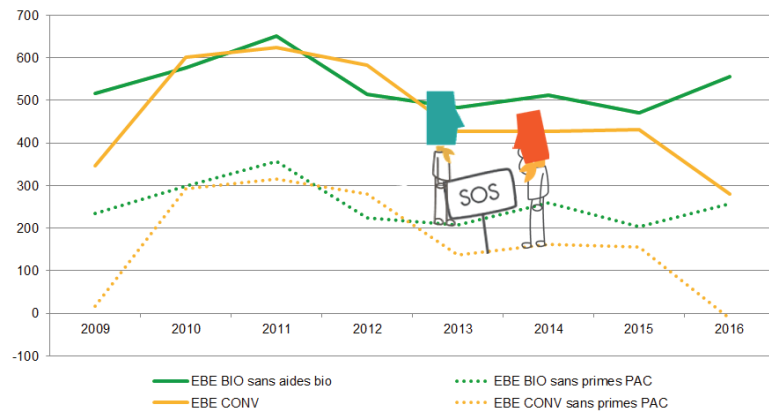
En valeur absolue, les primes PAC sont sensiblement supérieures sur les fermes bio que sur les fermes conventionnelles, et ce depuis 2010, année de la création de l'aide au maintien de l'agriculture biologique. A noter qu'auparavant, les aides étaient bien moindres en bio, en raison de l'historique de la création des DPU et des assolements différents entre les systèmes. Les surfaces en prairies permanentes et temporaires n'étaient pas primées, alors que ces cultures se trouvent en proportions importantes dans

les systèmes biologiques. Petit à petit, avec la revalorisation des DPU en 2010, puis avec la convergence des DPB à horizon 2019, cet écart tend à diminuer. Les exploitations qui sont en bio depuis plus d'une dizaine d'années conservent sur le montant de leurs primes de base la trace de cet historique et ont encore aujourd'hui des DPB inférieurs à la moyenne. L'échantillon de l'étude se constituant au fur et à mesure des années d'exploitations récemment converties, cet effet est dilué dans le groupe, mais de grandes disparités persistent. Rapportées à l'unité de main d'œuvre pré-

sente sur l'entreprise, les aides totales sont quasi-identiques entre les deux systèmes. Les aides spécifiques à l'agriculture biologique ne servent donc pas à « enrichir » le producteur, mais à rémunérer la main d'œuvre supplémentaire nécessaire en système biologique. **La baisse, voire la disparition, des subventions spécifiques à l'agriculture biologique reviendrait à moins subventionner un « actif bio » qu'un « actif conventionnel ».**

Le versement de primes PAC spécifiques à l'agriculture biologique n'explique pas à lui seul les meilleurs résultats dégagés en bio.

Figure 7 : EBE sans aides bio, et sans aides PAC (en €/ha)



Les prix de vente

Second élément qui vient à l'esprit pour tenter d'expliquer les bons résultats des producteurs bio : les prix de vente des produits. C'est effectivement une réalité, presque tous les produits agricoles disposent d'une grille spécifique bio, avec une plus-value plus ou moins importante selon les produits, les circuits et les acheteurs ou coopératives.

Prenons l'exemple du lait (cf. figure 8).

Ceci est une moyenne de prix payé au producteur. On y observe une meilleure stabilité en bio, et une plus-value toujours présente, gage d'une meilleure adéquation entre le coût de revient et le prix de vente (en dépit de la productivité bien moins élevée en bio).

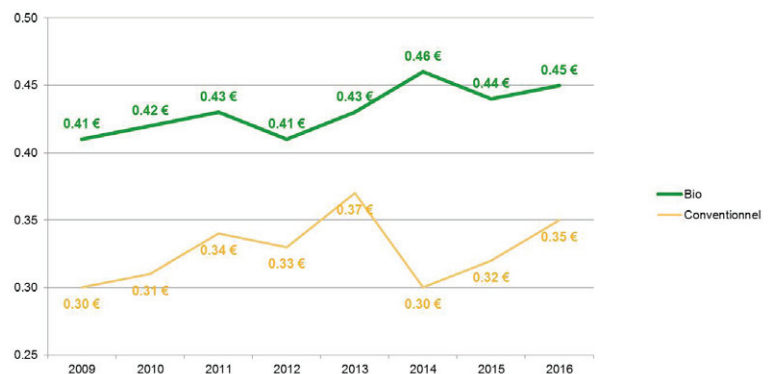


Figure 8 : Prix moyen du lait de vache (en €/litre)

Les charges opérationnelles

Rappelons que malgré des prix de vente à l'unité plus élevés, des primes à la surface plus élevées, la production à l'hectare est plus faible en bio (cf. fig 1). Pour parvenir à un EBE plus élevé, les producteurs bio doivent économiser sur les charges. Et cette différence entre les systèmes est très marquée sur les charges opérationnelles.

En toute logique, les charges d'engrais et de produits phytosanitaires sont dérisoires en agriculture biologique. Au total, en moyenne, ce sont 300 €/ha de charges opérationnelles qui ne seront pas dépensés chez les producteurs bio. Une première économie conséquente, et qui limite les tiraillements sur la trésorerie de l'entreprise, surtout en ces années particulièrement tendues en raison de plusieurs mauvaises récoltes successives.

En revanche, on n'observe aucune économie sur les charges de

structure dans les systèmes biologiques. Elles ont même tendance à être plus élevées (en €/ha). Les charges de main d'œuvre sont en toute logique, au regard de la dimension et des unités de main d'œuvre présentes plus élevées en bio (ainsi que les cotisations sociales, calculées sur la base du revenu). Les charges de mécanisation sont également, par hectare, plus élevées en bio. Elles ne bénéficient pas de l'effet de dilution sur les surfaces plus élevées des exploitations conventionnelles.

Les ingrédients de la recette de la réussite économique des fermes bio sont donc essentiellement les économies réalisées sur les charges opérationnelles (systèmes autonomes), mixées à un prix de vente plus rémunérateur et assaisonnées d'une pincée d'aides spécifiques.

LA BIO : PLUS RÉSISTANTE À LA CRISE ?

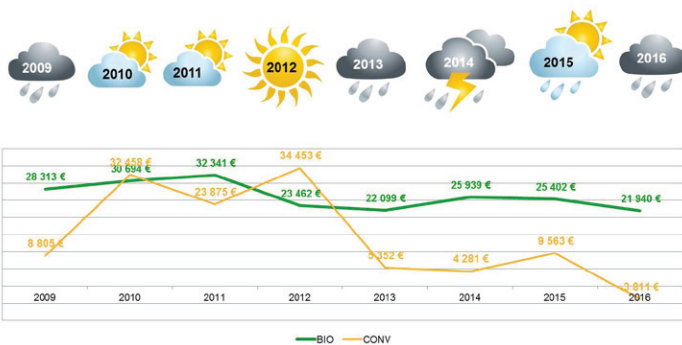


Figure 9 : Résultat agricole moyen (en €/UTAF)

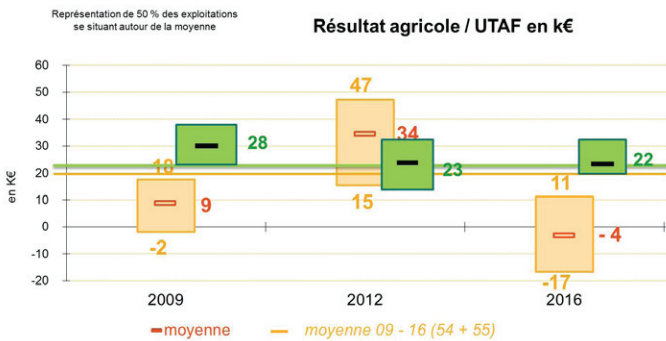


Figure 10 : Dispersion du résultat agricole (en k€/UTAF)

En conclusion :

Malgré des rendements en lait et céréales largement plus faibles, des besoins en main d'œuvre plus élevés, des charges de structure plus fortes, un endettement soutenu et des aides PAC par actif équivalentes, l'agriculture biologique se porte économiquement bien. Grâce à ses trois points forts (charges opérationnelles réduites, meilleure valorisation des produits et stabilité des prix de vente), l'agriculture biologique relève le défi de la résistance aux crises agricoles, de la juste rémunération de sa main d'œuvre et assure donc la pérennité des entreprises qui s'y sont engagées.



Marie DEVILLE / CERFRANCE ADHEO



LA GARTENCOOP, UN EXEMPLE D'AGRICULTURE SOLIDAIRE

Située à quelques kilomètres de la frontière franco-allemande, à Tunsel (Allemagne), la Gartencoop existe depuis 2009, emploie 4,5 équivalents temps plein et cultive 9 ha de légumes bio diversifiés, perdus au milieu de champs de maïs et de légumes de plein champ. La Gartencoop distribue 48 semaines par an 70 espèces de légumes différents pour 280 foyers, dans le but de les fournir toute l'année en légumes bio et de saison. Lors du Mois de la Bio 2017, 25 maraîchers et porteurs de projet français ont eu l'occasion de découvrir cette ferme hors du commun.

L'agriculture solidaire selon la Gartencoop

Dans les années 2000, des maraîcher.e.s de la ferme Piluweri réfléchissent à mettre en place un projet hérité de la vision Piluweri, tout en essayant de renforcer encore le lien entre consommateurs et producteurs de nourriture. C'est là que l'idée de créer une ferme qui appartienne à ses consommateurs germe dans la tête de cette équipe. Après plusieurs réunions de travail et d'information réalisées à Freiburg-im-Breisgau, le projet prend forme en 2009 avec 150 personnes prêtes à devenir membres de la coopérative et à faire un premier dépôt financier. Après 18 mois de recherche, une ferme et des terres en location sont trouvées à Tunsel, un petit village de la plaine du Rhin à 20 km au sud de Freiburg. En 2011, la première saison démarre, le projet achève en 2017 sa 7e saison.

Le principe est simple : chaque coopérateur paye un droit d'adhésion de 400€ (équivalent d'un crédit direct que l'on peut récupérer en sortant de la coopérative), et chaque année, au cours de l'AG, un budget prévisionnel pour l'année suivante est présenté et validé. Les coopérateurs financent l'intégralité des charges de la ferme (semences/plants, carburant, matériel, main d'œuvre, ...).

La contribution est libre, mais un budget moyen par coopérateur est donné à titre indicatif, chacun ensuite décidant de financer selon ses moyens. Aujourd'hui, 280 coopérateurs contribuent à financer

des charges qui s'élèvent à environ 280000 € soit une contribution annuelle moyenne de 1000 €, soit l'équivalent de 20 € par panier hebdomadaire livré. Certains contribuent à hauteur de 1500 € quand d'autres ne peuvent payer que 500 €, en raison de leur situation personnelle (étudiant, famille modeste, ...).

Ce modèle ne fonctionne que grâce à un lien fort entre les coopérateurs et la ferme qui produit leurs légumes. Mais ce lien ne se fait pas tout seul. En effet, les coopérateurs s'engagent moralement à participer physiquement aux travaux de la ferme et de la distribution, à hauteur de 5 demi-journées par an. Les tâches sont diverses : d'opérations de désherbage, à la récolte de légumes, ou encore à la préparation des distributions, jusqu'à la livraison sur les sites de distribution par camion puis par vélo-cargo, qui se fait uniquement par les coopérateurs-bénévoles.

L'organisation du travail bénévole n'est pas prise à la légère à la Gartencoop : un

LA GARTENCOOP EN QUELQUES CHIFFRES

- 4,5 équivalents temps plein
- 9 ha de légumes bio diversifiés (perdus au milieu de champs de maïs et de légumes de plein champ)
- 48 semaines de distribution par an
- 70 espèces de légumes différents
- 280 foyers

salarié dédie un quart-temps à la gestion et à la mobilisation des bénévoles, à la coordination de la distribution, et veille à ce que la communauté de coopérateurs reste vivante.

Une organisation du travail et une gouvernance originales

Une partie des tâches est en effet effectuée par les bénévoles-coopérateurs, mais la grande majorité des travaux de production est réalisé par des maraîchers et maraîchers salariés. L'originalité de cette ferme

Le partage de connaissances et les échanges sont primordiaux dans un projet collectif.





Les compétences et savoir-faire de chaque membre de l'équipe est valorisée au mieux.

réside dans une organisation du travail horizontale ; c'est-à-dire qu'il n'y a pas de chef d'équipe au sein des salariés. L'équipe salariée est constituée pour moitié de maraîcher.e.s confirmé.e.s, et pour l'autre moitié de maraîcher.e.s plus novices en la matière. Une hiérarchie de savoirs se met donc naturellement en place, ce qui a été accepté au sein de l'équipe, mais des temps particuliers sont aménagés pour permettre la transmission de savoir-faire entre salarié.e.s et la montée en compétence de chacun.

Les salarié.e.s sont donc ainsi autonomes sur la production de légumes, toutefois, les décisions courantes de la coopérative en général sont prises lors de la réunion de coordination bimensuelle, qui est ouverte à tous les membres. Les grandes décisions (ex : investissement matériel important, développement de l'élevage, ...) doivent être validées lors d'une assemblée générale. Depuis 2016, un groupe de 5 bénévoles s'engage également à appuyer tout au long de l'année les salarié.e.s sur les problématiques liées au monde du travail et à l'autogestion de la ferme. (Embauches, congés, gestion de conflits, etc...)

La recherche d'autonomie version Gartencoop

La Gartencoop a depuis sa création eu à cœur de mettre l'agriculture paysanne, l'écologie et la justice climatique au

centre du projet. Leur démarche s'inscrit dans le cadre de l'agriculture biologique bien sûr mais aussi dans la recherche d'autonomie énergétique. En effet, la Gartencoop essaie de trouver un compromis entre faisabilité technique (en termes de temps de travail notamment) et ambition environnementale.

Ainsi, les distributions de paniers aux coopérateurs se font principalement à Freiburg, l'agglomération située à une vingtaine de kilomètres de la ferme. Or, malgré le fait qu'il y ait quinze points de distribution, un camion dépose les paniers à un point relais unique, le reste du trajet étant effectué par des coopérateurs bénévoles grâce à des vélos cargo. De même, la volonté de ne pas s'équiper en chambre froide et en

abris chauffés (très répandus, y compris chez les petits maraîchers en Allemagne) concourt de cette même démarche.

L'autre aspect de cette recherche d'autonomie passe par l'autonomie en intrants. Les semences et plants sont non hybrides et issus de la ferme Piluweri située à 12km, de laquelle la Gartencoop est restée proche et qui leur garantit une production de plants conforme à leurs valeurs. L'autonomie en fertilisants a également beaucoup été travaillée au sein de la Gartencoop, et une des solutions a été de développer un troupeau de vaches allaitantes de petit gabarit, qui ont le double avantage de produire de la matière organique et de valoriser des prairies temporaires fraîchement implantées, sur lesquelles elles peuvent pâturer même si la portance n'est pas optimale en raison de leur faible poids. Ces prairies temporaires riches en légumineuses font partie de la rotation légumière et permettent au sol de se régénérer. Environ un tiers de la surface de la ferme est couvert par des prairies temporaires ou des engrais verts à un instant t, un autre tiers est constitué de céréales transformées en farine.



C. FONTENY / OPABA



Chargement des vélos cargo.

RAPPEL : INTRODUCTION D'ANIMAUX CONVENTIONNELS SUR UNE FERME BIO.

Pour rappel, le cahier des charges donne une dérogation pour l'introduction d'animaux conventionnels sur une exploitation bio. A garder en tête, il est INTERDIT d'acheter des animaux à des fins d'engraissement. Il est possible d'acheter uniquement des femelles nullipares à des fins de reproduction et lorsque des bovins biologiques ne sont pas disponibles en nombre suffisant. Il n'est possible d'introduire ces animaux qu'à hauteur de 10% du cheptel bovin adulte. Usuellement, trois essais d'obtention d'animaux bio doivent être présentés à l'organisme certificateur pour justifier de l'indisponibilité. Or, de nombreuses fermes s'étant converties dans les dernières années, il est possible de trouver des animaux bio. N'oublions pas qu'il ne s'agit que d'une dérogation !

POINT RÉGLEMENTAIRE : LES BARRIÈRES PHYSIQUES POUR LA PROTECTION DES PLANTES EN BIO

La commission Intrans de l'INAO s'est saisie de la question des barrières physiques en novembre 2017. Ce sujet, déjà soulevé de nombreuses fois à l'INAO, pose problème car le concept de « barrière physique » n'est pas présent dans la réglementation européenne. La conséquence de ce vide juridique pourrait être un détournement d'usage de produits non-listés en annexe du règlement.

L'INAO propose donc d'éditer une liste positive de produits utilisables en barrières physiques en bio. La FNAB a obtenu un délai d'étude de cette proposition de liste, pour savoir si elle est en accord avec les principes de la bio et les pratiques des professionnels.

LA QUALITÉ BOUCHÈRE DE LA VIANDE VALORISÉE PAR UNEBIO

La société UNEBIO a mis en place une prime de qualité bouchère pour les carcasses bovines répondant à trois critères organoleptiques.

S'il est habituel que l'état de finition et la conformation influent le prix payé au producteur pour ces animaux, depuis peu, UNEBIO a mis en place un complément de prix de 0,15 €/kg de carcasse si la couleur, la tendreté et le persillé correspondent à ce que la structure recherche. Pour décrocher la prime, les carcasses passent par deux étapes de sélection. La première porte sur la race, l'âge, le poids et le classement carcasse. Neufs races sont autorisées. La conformation minimale est R+. L'état d'engraissement doit lui être de 3. En fonction de la race et du sexe, le poids minimal et l'âge maximal varient. Globalement, UNEBIO recherche des vaches et génisses de moins de 8 ans, des boeufs de moins de 42 mois, et des poids carcasses minimum de 370 kg (vache limousine) à 420 kg (boeufs charolais). A l'issue de cette première sélection, les carcasses sont évaluées par un salarié UNEBIO le lendemain de l'abattage sur quatre critères :

- le gras de couverture,
 - la tendreté de la viande, évaluée par pression du doigt sur le dessus de côte,
 - la couleur et le persillé, évalués visuellement au niveau de la noix de basse côte.
- Les carcasses « qualité bouchère » sont destinées à la vente en carcasse entière pour les boucheries artisanales ou desossées et mises sous vide pour les grandes surfaces.



S. DUSOIR / FRAB Champagne Ardenne



Formation : "Estimation de conformation des bovins vifs et classement carcasse."

Durant le premier trimestre 2018, Bio en Grand Est organisera une formation en lien avec UNEBIO ainsi que Nomadbev et Interbev pour vous aider à estimer vos animaux.

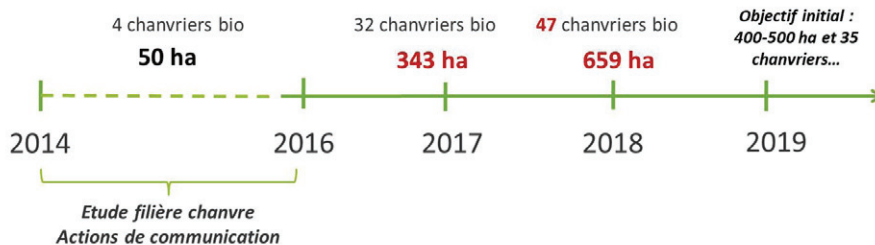
Une bonne estimation des bêtes en vif est essentielle pour répondre correctement aux commandes des clients. Cette formation vous permettra d'améliorer l'estimation que vous faites de vos animaux et de donner un éclairage plus important sur la destination des animaux en fonction de leur conformation.

CHANVRE BIO : UNE FILIÈRE EN FORTE PROGRESSION EN CHAMPAGNE ARDENNE !

Le chanvre présente de multiples intérêts sur le plan agronomique (diversification des assolements, bonne tête de rotation, système racinaire structurant, culture avec bon rendement en conduite biologique...) mais aussi économique car cette production est soutenue par un marché porteur notamment pour le chènevis (la graine). Le débouché phare du chènevis bio est l'alimentation humaine (farine, huile, lait, dessert, graines décortiquées etc...) qui est donc un produit à forte valeur ajoutée. La FRAB Champagne Ardenne avec plusieurs partenaires porte un projet pluriannuel pour développer la production et la filière.

Jusqu'en 2016, environ cinquante hectares de chanvre bio étaient cultivés en Champagne-Ardenne avec un objectif en fin de projet (2019) d'atteindre environ 500 hectares de chanvre biologique. Le frein au développement des surfaces en région s'est révélé être le séchage du chènevis (graine), étape délicate à ne pas sous-estimer. En effet, des critères rigoureux doivent être respectés afin d'éviter l'altération de la graine (oxydation) qui la rend inconsommable.

Pour cette raison, une étude séchage, réalisée cette année et présentée aux partenaires du projet le 29 novembre dernier, montre que les séchoirs existants sont tous saturés et ne seront pas suffisants pour absorber l'augmentation des surfaces prévue pour 2018 (cf schéma ci-dessous). Le travail a également montré que le triage de la récolte est indispensable et le stockage de la paille est à anticiper. Neuf projets d'investissement dans des unités de stockage, triage et séchage sont d'ores et déjà repérés dans la région et seront accompagnés par la FRAB et les partenaires.



La suite du travail s'orientera vers l'aval de la filière avec une étude de marché du chènevis bio et des produits issus de sa transformation ainsi qu'un travail sur les débouchés potentiels de la paille en bio (fibres et chènevotte). Une étude conversion type incluant du chanvre sera également envisagée dans le cadre du pôle conversion en lien avec les chambres d'agriculture de la région, afin d'évaluer les bienfaits économiques et agronomiques que le chanvre bio peut apporter pendant cette phase de transition.



A. LAURENT / FRAB Champagne-Ardenne

Récolte de chanvre bio fin sept
2017 chez Bertrand Linguet
dans les Ardennes (08)



UN PROJET MULTIPARTENARIAL

La FRAB a remporté un appel à projet de l'Agence de l'Eau Seine Normandie début 2017 sur le développement de cette filière, qui associe La Chanvrière, le CIVAM de l'OASIS, les GAB de Champagne-Ardenne, ainsi que les CUMA d'Annelles (08) et de Faverolles (52).

Le projet se décline en plusieurs axes de travail :

- 1/ Promouvoir le chanvre biologique : sensibiliser les potentiels nouveaux producteurs
- 2/ Accompagner les collectifs de chanvriers dans le développement de la production : groupes d'échange, étude séchage, étude technico-économique...
- 3/ Structurer la filière dans sa globalité : Étude de marché du chènevis et de la paille (fibres et chènevotte) en bio.

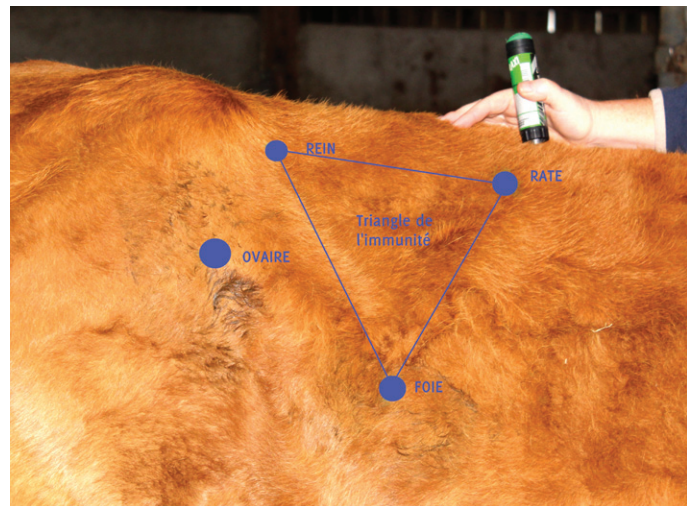
PIQUER POUR SOIGNER

Le panel des techniques naturelles pour prévenir l'arrivée de problèmes sur les animaux et pour soigner ces derniers est de plus en plus large. Penchons-nous sur l'une d'entre elles, l'acupuncture et voyons comment elle peut être utilisée dans vos troupeaux.

Nous ne pouvons pas parler d'acupuncture sans évoquer la médecine chinoise. Existante depuis des millénaires, la base de cette médecine est le postulat suivant : « que faut-il faire pour être en bonne santé ? ». Nous n'y pensons pas assez souvent mais effectivement, c'est la base : au lieu de devoir soigner, il nous faut faire en sorte de ne pas tomber malade ! Nous fonctionnons tous avec une balance entre trouble/dysfonction/mal être et équilibre/bien être. Un déséquilibre dans cette balance va permettre l'expression du virus/ de la bactérie. Comme l'a dit Antoine BECHAMP : « *le microbe n'est rien, le terrain est tout* ». Il y a 4 piliers qui sont là pour nous aider à renforcer notre santé : RESPIRER, BOIRE, MANGER et DORMIR.

L'acupuncture est une médecine de l'observation. Pour moduler les molécules bouillonnantes, il y a deux énergies en équilibre : le YIN et le YANG. Dans le corps, il y a 12 organes principaux et il y a un circuit énergétique en lien avec ceux-ci qui est identique à un circuit électrique. Sur ce circuit, il y a des « interrupteurs ». Pour le circuit énergétique, ce sont les points d'acupuncture. On considère que les organes sont contenus dans 5 différentes « loges » : TERRE, FEU, METAL, EAU et BOIS, qui interagissent les unes avec les autres. Il y a deux cycles : le cycle d'engendrement et le cycle de contrôle. Chaque loge engendre une loge et est engendrée par une autre. Elle contrôle également une loge et est contrôlée par une autre. Il y a deux organes par loge : un organe creux et un organe plein. Les organes n'ont pas non plus les mêmes niveaux énergétiques, ils se regroupent un par un en fonction de ce niveau. Ainsi, activer un point « antérieur » (intestin grêle, triple réchauffeur, gros intestin, poumon, maître cœur, cœur) qui se situe au même niveau qu'un point « postérieur » (vessie, vésicule biliaire, estomac, rate/pancréas, foie, rein) et vice versa permet d'avoir la réaction attendue. En acupuncture, on ne supprime pas un symptôme, on relance le cycle énergétique pour que le symptôme n'ait plus besoin de s'exprimer.

Il existe des centaines de points disséminés le long des différents méridiens. Il est impossible en quelques jours de formation d'aborder tous ces points. Connaître quelques-uns des points principaux nous permet d'avoir une première approche de



cette technique. Les trois points à connaître en priorité sont les points RATE, FOIE et REIN (voir photo ci-dessus), ils constituent le triangle de l'immunité. Ils permettent de relancer tous les organes YIN et ainsi de relancer le cycle d'engendrement. Le triangle de l'immunité peut se faire avant vêlage pour augmenter les anticorps du veau, aux changements de saison et en général, dès qu'une vache présente des symptômes. Il existe également le point « aspirine » (point V60), situé dans le creux du jarret, utilisable en cas de fièvre, de douleurs, d'œdème, pour réguler l'éjection du lait... Il serait impossible de vous faire une liste exhaustive des points existants. Il nous faut juste savoir qu'il est possible de trouver un (ou plusieurs) points permettant de gérer un problème.

L'acupuncture n'est pas une méthode qui s'apprend en quelques jours voire semaines. Et tout comme de nombreuses techniques naturelles, elle nécessite de faire de nombreux essais et tentatives. Ainsi, si vous le souhaitez, contactez-nous pour organiser une session de formation et à vos aiguilles !



Elise SCHEEPERS / CGA de Lorraine



Si vous vous demandez si une aiguille d'acupuncture peut traverser le cuir d'une vache, soyez rassuré ! Des pailles en plastique peuvent aisément traverser une pomme de terre.

-  **VEND** luzerne deuxième coupe, bonne qualité, récolte 2017, balles rondes
Contact : EARL du Liet, VILLE SUR ILLON (88)
06 768 02 12 05
-  **CHERCHE** mélange de semences fourragères bio
Contact : Céline BARRERE, FRAB Chamapagne-Ardenne
03 26 64 97 10
-  **Cherche** personne avec bonne exp. de la boulangerie bio fermière pour emploi salarié dans un premier temps puis installation en tant qu'associé pour assurer coresponsabilité de l'atelier boulangerie et participer à la vie de l'exploitation sur ferme diversifiée (4 associés)
Contact : Ferme de la Souleuvre , PRENY (54)
06 20 15 56 95
-  **VEND** mâle 1 an, race simmenthal, troupeau contrôle laitier
Contact : POIROT François, HAROL (88)
06 29 69 80 33
-  **VEND** tauraux limousin inscrit au hbl bio de 5 ans fils de on dit sur une mère de Highlander taureau docile, marche à la corde, nombreux produits à voir
Contact : GROOT KOERKAMP Simon, MARRE (88)
- 06 86 64 21 10
earldulimousin@gmail.com
-  **VEND** taureau montbéliard, 2 ans, contrôle laitier, bonne origine
Contact : GAEC BAGARD, AZOUDANGE (57)
06 84 91 18 90
-  **VEND** 10 vaches limousines bio, échographiées pleines, vêlage printemps 2017
Contact : GAEC de La Saule, MONTENOY (54)
06 83 08 03 21
-  **ACHETE** fourrage bio (1ère ou 2ème coupe, ou enrubanné) environ 20 tonnes
Contcat : RENARD Christophe, SAINT DIE (88)
06 75 88 58 53
-  **ACHETE** en vue des fêtes, des volailles festives (canards, dindes...) bio. Si quelqu'un à des excédents à vendre en vif (de suite ou aux fêtes) ou effilées
Contact : HUGUENIN Alexandre, DOCELLES (88)
alexandre.huguenin@wanadoo.fr
-  **VEND** pommes de terre à la ferme :
charlotte sac 10 kg, 13 euros
charlotte sac 25 kg, 30 euros
ditta sac 10kg, 11 euros
ditta sac 25 kg, 27 euros
Contact : EARL du Vieux Moulins, VALLOIS (54)
- Philippe HENRY 06 81 41 71 03
Isabelle AUSSOLEIL, 06 08 74 53 20
-  **VEND** chevrettes et chevreaux alpins, à réserver dès maintenant, élevés en bio, bonnes origines laitières (bouc issu du réseau Capgènes, qualifié AxA, depuis 2008), naissances prévues à partir du 30 déc. Vendus à 8 j ou jusqu'au sevrage (2 mois)
Contact : GIOVANNI Frédéric, LAPOUTROY (68),
07 81 22 94 75
-  **CHERCHE** salarié viticole/tracteuriste H/F pour domaine en biodynamie. CDI à partir de janv. 2018 : technique manuelles, conduite et entretien de tracteurs et chenillards, mécanique, intérêt pour la biodynamie. CV + lettre de motivation
Contact : Domaine Barmes-Buecher, WETTOLSHEIM (68),
info@barmes-buecher.com
-  **CHERCHE** salarié agricole pour une exploitation bio. Traite des VL un dimanche sur 2 en binôme, soin des animaux, conduite de matériel agricole, CDD 6 mois + CDI si convenance
Contact : GAEC MARNOEL, secteur Baccarat,
06 87 31 68 29
-  **ACHETE** enrubanné bio
Contact : EARL du Silex, CLAIRFONTAINE (02)
06 18 78 01 56
-  **VEND** une génisse broutarde salers pure avec cornes, issues d'IA
Contact : LE GUILLOU Jean, ETREPY (51)
06 89 84 75 29
-  **CHERCHE** 20 chèvres ou chevrettes pour aboutir à un troupeau de 45 chèvres cornues
Contact : SCEA Les pensées sauvages, LINTHAL (68)
fermepenseessauvages@gmail.com
-  **CHERCHE** salarié en vue d'une installation en association sur un GAEC, 3 associés, 1.5ha de PPAM bio depuis 2004 en vente directe avec distillation. Poste exigeant, compétences techniques (chaudière, électricité), intérêt pour la distillation, production, transformation, vente
Contact : GAEC ferme du bien-être, GERARDMER (88)
fermedubienêtre88400@orange.fr

Vous êtes à la recherche ou vous avez à vendre des **fourrages bio**, des **céréales** et/ou des **animaux**, vous recherchez un **repreneur**, un **emploi**, un **stage** ? Faites le savoir sur la bourse d'échange de Bio en Grand Est !



LES RENDEZ-VOUS EN PRODUCTIONS VÉGÉTALES

Formation

Entretien du parc matériel maraîcher

15 et 16 janvier 2018

Lieu : Courcelle-Chaussy (57)

Intervenants : Sébastien KANY, Atelier Paysan

Contact : HERBETH Nicolas

nherbeth.cga@orange.fr - 03 83 98 09 18 - 06 95 90 83 50

Formation

Initiation à la viticulture biodynamique

23-24 janvier 2018 et 29 mai 2018

Lieu : Châlons en Champagne (51) pour les 2 premiers jours

Intervenants : Vincent MASSON

Contact : DOR Félicia

f.dor@biochampagneardenne.org - 03 52 83 00 31

Formation

Maitriser les étapes des céréales bio du semis à la collecte : assolement, moisson, tri, stockage

24 janv., 8 et 15 fév. 2018

Lieu : Coupéville (51) et Ménil-la-Horgne (55)

Intervenants : Anthony Lequemener, Nicolas Thibaud, Anne Morellato

Contact : Yoan MICHAUD

michaud.cga@orange.fr - 03 83 98 09 20 - 07 82 92 88 54

Formation

Le calendrier lunaire

6 et 7 février 2018

Lieu : Châlons en Champagne (51)

Intervenants : Jean MARAIS

Contact : Amandine LAURENT

a.laurent@biochampagneardenne.org - 03 26 64 85 11

Formation

Améliorer la qualité de récolte des céréales bio grâce au réglage des moissonneuses batteuses

9 fév. 2018

Lieu : Ottonville (57)

Intervenants : Nicolas Thibaud

Contact : Yoan MICHAUD

michaud.cga@orange.fr - 03 83 98 09 20 - 07 82 92 88 54

LES RENDEZ-VOUS SUR LES CIRCUITS COURTS

Formation

Savoir construire ses prix

01 et 02 février 2018

Savoir optimiser et mettre en oeuvre sa stratégie commerciale

22 et 23 février 2018

+ 2 1/2 par stagiaire : Suivi et coaching à la bonne prise en compte et adaptation des méthodes vues sur chaque ferme

Lieu : Alsace (à préciser)

Formation prise en charge par VIVEA en 3 phases complémentaires, possibilités d'assister qu'à certaines d'entre elles si places disponibles

Contact : Christophe RINGEISEN

christophe.ringeisen@opaba.org - 03 89 24 45 35 - 06 45 18 10 63

LES RENDEZ-VOUS SUR L'AB EN GÉNÉRAL

Formation

L'agriculture biologique, une piste d'avenir pour ma ferme ?

15 janvier 2018

Contact : Julie GALL

julie.gall@opaba.org - 06 24 06 79 90

LES RENDEZ-VOUS EN PRODUCTIONS ANIMALES

Formation

L'autopsie chez les petits ruminants L'autopsie chez les petits ruminants :outil de diagnostic du parasitisme

session 1 : 17 janvier 2018

Lieu : à définir (54)

session 2 : 18 janvier 2018

Lieu : Vroncourt (54)

Intervenant : Lucile Brochot, vétérinaire au GIE Zone Verte

Contact : Julia SICARD

jsicard.cga@orange.fr - 03 83 98 09 36 - 06 52 69 13 89

Formation

L'acupuncture pour soigner ses animaux

25 et 26 janvier 2018

Lieu : Courcelle (54)

Intervenant : Nayla Cherrino Parra

Contact : Elise SCHEEPERS

escheepers.cga@orange.fr - 03 83 98 09 02- 07 68 20 71 74

Formation

Optimiser sa conduite du pâturage (niveau 1)

30 et 31 janvier 2018

Lieu : Burnhaupt le Bas (68)

Intervenant : Shane Bailey, PatureSens

Déjeuner au restaurant à prendre en charge par les participants.

Contact : Danaé GIRARD

danae.girard@opaba.org - 06 70 37 06 22

Formation

Découvrir l'élevage de lapins bio pour créer un atelier

31 janvier 2018

Lieu : Tucquegnieux (54)

Intervenant : Simon Thomas, Civam Bio 53

Contact : Julia SICARD

jsicard.cga@orange.fr - 03 83 98 09 36 - 06 52 69 13 89

Formation

Homéopathie, initiation

5 et 6 février

avec Hubert Hiron du GIE Zone Vert - Drulingen (67)

Contact : Danaé GIRARD

danae.girard@opaba.org - 06 70 37 06 22

Rencontre technique

Gestion du parasitisme en élevage caprin : le pâturage de précision

14 février à 10h

Chèvrerie les Embetsches à Lapoutroie (68)

Gestion du parasitisme en élevage caprin : les soins alternatifs

15 février à 10h

Chèvrerie du Windstein à Windstein (67)

Contact : Danaé GIRARD

danae.girard@opaba.org - 06 70 37 06 22